



SAINT-CALIXTE

Grandir
au Cœur
des Collines

Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Calixte

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Liette Martel, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité de Saint-Calixte.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller au district numéro 1
 - Poste de conseillère ou conseiller au district numéro 2
 - Poste de conseillère ou conseiller au district numéro 3
 - Poste de conseillère ou conseiller au district numéro 4
 - Poste de conseillère ou conseiller au district numéro 5
 - Poste de conseillère ou conseiller au district numéro 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025 :

Horaire

| | | |
|---|-----------------|------------------|
| Lundi, le 22 septembre 2025 | De 9h00 à 12h00 | De 13h00 à 16h30 |
| Mardi, le 23 septembre 2025 | De 9h00 à 12h00 | De 13h00 à 16h30 |
| Mercredi, le 24 septembre 2025 | De 9h00 à 12h00 | De 13h00 à 16h30 |
| Jeudi, le 25 septembre 2025 | De 9h00 à 12h00 | De 13h00 à 16h30 |
| Lundi, le 29 septembre 2025 | De 9h00 à 12h00 | De 13h00 à 16h30 |
| Mardi, le 30 septembre 2025 | De 9h00 à 12h00 | De 13h00 à 16h30 |
| Mercredi, le 1 ^{er} octobre 2025 | De 9h00 à 12h00 | De 13h00 à 16h30 |
| Jeudi, le 2 octobre 2025 | De 9h00 à 12h00 | De 13h00 à 16h30 |

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Catherine Fillion.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 6230, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Calixte (Québec) J0K 1Z0
Téléphone: 450-222-2782 poste 7411

Signature

Fait à Saint-Calixte, le 10 septembre 2025.

Liette Martel
Présidente d'élection